



OUVERTURE DES CAHIERS DE DOLEANCES DES GILETS JAUNES

Alors que la France vit une crise sans précédent depuis mai 68, une crise dont nul ne peut imaginer le cours aujourd'hui, alors que la majorité de nos concitoyens est frappée par le déclassement qui semble aujourd'hui irréversible, fruit de politiques toutes plus improductives les unes que les autres depuis trop longtemps, années après années, élections après élections, alors que chacun semble devoir toujours plus contribuer au redressement du pays sans sentiment d'être récompensé de ses justes efforts, sans perspectives de jours meilleurs, alors que la société paraît plus que jamais être devenue une machine à reproduire les inégalités, alors que s'effrite désormais le cadre institutionnel de la France, alors que des territoires de la République semblent pour certains perdus et d'autres désertés, alors que les communautés semblent s'imposer maintenant à l'idée de Nation, alors que chacun s'inquiète pour soi, pour ses enfants, auxquels un avenir plus brutal que sa propre existence est prédit, , alors que cinq millions de Français vivent avec moins de 855 euros par mois, **la ville de Pont-Sainte-Maxence, afin d'être aux côtés de ceux qui souffrent, ouvre les « cahiers de doléances des gilets jaunes »** afin que chacun puisse exposer librement de manière approfondie son quotidien, les difficultés qu'il rencontre pour vivre ou survivre, comment il envisage son devenir et les propositions d'amélioration qu'il formule au président de la République Emmanuel MACRON afin que celui-ci prenne enfin des décisions en tenant vraiment compte de la réalité du pays.

Ces cahiers de doléances seront mis à disposition de la population maxipontaine aux heures ouvrables de la mairie, (les lundis de 14h00 à 17h00 et les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00) dans le hall d'accueil sur un pupitre.

La phase de recueil est ouverte dès samedi 8 décembre, sans date de fin connue à ce jour (en raison de l'actualité).

Les cahiers de doléances seront adressés ensuite par le maire au président de la République.

Pour des raisons de commodités bien comprises (à l'ère du numérique), les interpellations au président de la République peuvent être également envoyées directement au maire à l'adresse suivante : arnauddumontier60700@gmail.com qui s'engage à les joindre au dossier papier.